

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Litige foncier : la Plaine-Minkokome se lève contre les manœuvres d'une habitante

**HOMMES**, femmes et personnes âgées de cette bourgade du 2e arrondissement de Ntoum ont manifesté récemment pour dénoncer les agissements d'une dame qui ferait feu de tout bois pour les déposséder de leurs parcelles.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

ELLE profiterait souvent, apprend-on, de l'état de précarité dans lequel vivent certains habitants du quartier Plaine-Minkokome, dans le 2e arrondissement de Ntoum, pour "arracher" des espaces de terrains évalués à plusieurs hectares à de nombreuses familles autochtones établies depuis les années 40. Elle, c'est Marie-Claire Akélé Obone, native de Minvoul dans la province du Woleu-Ntem. D'après des témoignages concordants, cette dame s'est installée dans la bourgade en 1985. A son arrivée, "elle a sollicité auprès de mon père, un petit espace pour y bâtir une maison. Nos mamans s'y étaient opposées mais mon père, soucieux de voir le village s'agrandir et se développer, lui a octroyé une petite parcelle pour qu'elle construise sa maison et rien d'autre", témoigne Caroline Alama Nziengui. La famille de cette dernière réside à Plaine-Minkokome depuis 1949, plusieurs décennies avant que ce village ne soit érigé en quartier à la suite de la réforme administrative concernant la commune de Ntoum.

Profitant du décès en 1995 de celui qui lui a offert l'hospitalité, dame Marie-Claire Akélé Obone commence habilement à mettre en branle son plan d'occupation de l'espace. "Elle se rapproche des vieilles femmes

pour demander des parcelles pour faire des plantations, moyennant des présents. C'est ainsi que chaque fois, elle opérât", raconte Caroline. Une fois l'espace convoité acquis, Marie-Claire non seulement l'exploite mais dans le même temps y plante des arbres fruitiers. Jusque-là rien d'anormal, pourrait-on dire.

Mais, le plus curieux est de constater qu'une fois que "la vieille maman qui lui a cédé la place décède, elle s'approprie le terrain en disant, par exemple, aux parents de la défunte que cette dernière de son vivant lui a vendu le terrain, sans en apporter la moindre preuve. C'est ainsi qu'elle a toujours fait au point de s'arroger les droits de propriété de plusieurs terrains ancestraux au détriment des autochtones", concède le chef de quartier, Romain Nzoghe Ndong. Ce litige foncier qui oppose dame Akélé Obone et plusieurs familles se réclamant autochtones dudit quartier, a été porté devant les autorités judiciaires et administratives locales, par les soins de celle qui est justement mise à l'index.

Mais aussi curieux que cela puisse paraître, "elle ne se présente jamais toutes les fois qu'on nous convoque devant les autorités alors que c'est elle qui porte plainte contre les "légitimes propriétaires" confie une autre habitante. Cette dernière d'ajouter que "vu que les autorités nous demandaient chaque fois les papiers en vue de reconnaître nos droits de propriété foncière, nous étions contraints de les faire".



De nombreuses familles se voient contraintes de vendre une partie de leurs terrains à d'autres personnes, comme ce site, pour freiner l'élan de dame Akélé.

Mais dame Akélé se targuerait toujours d'être la propriétaire de plus d'une centaine d'hectares de forêt dans la zone, si l'on s'en tient aux lamentations des riverains de Minkokome.

Sur les lieux, les reporters de L'Union ont tenté d'approcher la femme mise en cause dans l'appropriation des propriétés d'autrui, dont certaines abritant des sépultures, en vue de

recueillir sa version des faits. En vain. "Je ne suis jamais informé des actes que ma femme pose", a cependant réagi son conjoint, un homme blanc âgé, rencontré à son domicile.

## La vente de terrain comme alternative

CNB  
Libreville/Gabon

FACE au silence des administrations chargées de la gestion des litiges fonciers, certaines familles de la Plaine-Minkokome optent pour la vente d'une partie de leurs terres. "C'est pour éviter que cette dame vienne planter ses arbres fruitiers comme d'habitude et s'approprier le terrain", explique Pascal, qui réside à Libreville avec le reste des membres sa famille.

"C'est ma grand-mère qui vivait ici sur place pour faire ses plantations. Comme elle n'est plus de ce monde et nous n'étant pas régulièrement ici, nous sommes obligés de procéder ainsi, le temps de revenir réinvestir sur ce qui nous reste comme espace", précise cet homme ayant effectué le déplacement de la Plaine-Minkokome pour se joindre aux résidents. Comme lui, plusieurs autres compatriotes ont adopté pour la même stratégie en cédant leurs forêts à des sociétés ou

des particuliers. C'est le cas de Caroline Alama Nziengui et sa famille qui ont cédé une bonne partie de leur parcelle à une communauté religieuse.

Mais qu'est-ce qui donne tant de force à dame Akélé au point où aucune autorité n'ose la recadrer?

Le projet gouvernemental censé impacter toute la zone querellée et devant donc nécessiter le déguerpissement de tous ceux qui y vivent est-il toujours d'actualité?